

La CGT quitte la table des négociations !

Le même jour que la commission paritaire, soit le 21/12/12, la CGT a lancé, sur tout le territoire, une mobilisation avec rassemblement et grève pour les salariés du secteur autour des thèmes suivants :

- **Revalorisation de la valeur du point,**
- **Conditions de travail,**
- **Négociation de l'indemnité kilométrique,**
- **Pouvoir d'achat,**
- **Service rendu à l'utilisateur.**

Plus de 3000 signatures de la pétition ont été remises aux employeurs de la branche (et tous les jours de nouvelles signatures parviennent à la fédération) sur l'ensemble des départements en mouvement ce jour-là. Les conseils généraux ont reçu plus de 300 signatures et ont reçu une délégation de salariés du secteur qui a exposé ses revendications.

Lors de la commission paritaire nationale de la branche du 21/12/12, les négociatrices CGT, après dépôt des pétitions, ont fait part de leur grand désaccord sur ce simulacre de dialogue social .

Depuis l'application de la CCB, les employeurs cantonnent les négociations nationales sur des thèmes très éloignés du «vécu» des salariés, et restent indifférents quant aux conditions de travail très dégradées des salariés et la baisse flagrante de leur pouvoir d'achat (pas de revalorisation de la valeur du point depuis avril 2009, et des indemnités kilométriques depuis 2008 et en parallèle augmentation permanente du coût de la vie).

Par souci d'apaisement, les employeurs de la branche ont souhaité écrire une déclaration commune aux côtés des organisations syndicales et qui sera transmise au cabinet de Marisol TOURAINE, Ministre des affaires sociales (en pièce jointe).

Solidaires du mouvement de grogne des salariés du secteur, la CFTC, FO et la CGC appuient la CGT dans sa démarche...

La CGT quitte la table des négociations !

Aucune avancée n'a pu être obtenue par les autres syndicats présents lors de cette journée de «négociation». Par ailleurs, l'ordre du jour de la prochaine commission paritaire portera sur la politique salariale de la branche.

La CGT force de proposition lors de ces négociations de branche, peut infléchir la politique de repli des employeurs., avec le soutien et la mobilisation des forces dans les régions. La pétition qui circule est un point d'appui pour faire connaître les revendications de la CGT et susciter le débat.

S'il n'y a plus d'espace pour la négociation, la CGT prendra ses responsabilités.

Maryline CAVAILLE

DECLARATION COMMUNE DE LA BRANCHE DE L'AIDE, DE L'ACCOMPAGNEMENT, DES SOINS ET DES SERVICES A DOMICILE

Les partenaires sociaux de la Branche, réunis en commission mixte paritaire de négociation ce vendredi 21 décembre 2012, constatent unanimement la situation de crise vécue par les 5200 structures et par les 220.000 salariés.

Ils souhaitent dénoncer les difficultés financières des structures ayant entraîné des fermetures, des redressements, des licenciements.

Ils souhaitent dénoncer la perte du pouvoir d'achat des salariés liée notamment à :

- la non revalorisation de la valeur du point depuis le mois d'avril 2009,
- l'absence d'augmentation de l'indemnité kilométrique depuis le 1^{er} mars 2008.

Aujourd'hui, plus de 100 000 salariés ont des coefficients immergés sous le SMIC soit plus de 45% des salariés de notre branche professionnelle.

Les salariés subissent cette situation face à laquelle les gestionnaires se trouvent totalement démunis. Ce contexte altère :

- les conditions de travail des salariés,
- la qualité de l'emploi et la politique de professionnalisation,
- les possibilités de recrutement,
- et, à terme, la qualité du service rendu aux bénéficiaires.

La Branche perd ainsi de son attrait et de son dynamisme.

Pour les partenaires sociaux, il y a urgence à obtenir les moyens nécessaires à une véritable négociation pour permettre aux structures de remplir leurs missions d'utilité sociale et médico-sociale.

A Paris, le 21 décembre 2012

ORGANISATIONS EMPLOYEURS - USB-DOMICILE :

UNADMR

Madame Maryse PINEAU

UNA

Monsieur Yves VEROLIET

ADESSA A DOMICILE

Monsieur Hugues VIDOR

FNAAFP/CSF

Madame Claire PERRAULT

ORGANISATIONS SYNDICALES DE SALARIES :

CFDT- Fédération Nationale des Syndicats des Services de Santé et Services Sociaux

Madame Nadine GORET

CFE/CGC - Fédération Française Santé Action Sociale

Madame Pascale MOREAU

CFTC - Fédération santé sociaux

Madame Nadia AUFRERE

CGT - Fédération Nationale des Organismes Sociaux

Madame Estelle PIN

CGT-FO - Fédération Nationale de l'Action Sociale Force Ouvrière

Madame Josette RAGOT

UNSA/SNAPAD - Syndicat National Autonome du Personnel de l'Aide à Domicile

Madame Roselyne VIGNAUD